

L'AIGLE ROYAL EN LOZERE

par René de NAUROIS et Emile VIREBAYRE

Si le Vautour fauve a disparu des gorges de Lozère (1), l'Aigle royal, encore que traqué, y chasse et s'y reproduit toujours. Le nombre des couples paraissant diminuer d'inquiétante façon, nous avons voulu dresser un bilan. Dès les premiers jours d'avril 1954, avec l'aide très bienveillante de M. Morel, Ingénieur principal des Eaux et Forêts, et des services sous ses ordres, avec celle non moins efficace de M. Reynes et de MM. les Gardes de la Fédération de Chasse de Lozère, nous avons entrepris une enquête systématique que l'un de nous, Garde-Chef départemental, poursuit jusqu'en juillet. L'exploration s'étendit à l'intérieur d'un polygone marqué par Marvejols, Mende (inclus), Le Bleymard, Le Pont de Montvers (exclu), L'Aigoual (exclu), Meyrneis (inclus), Le Rozier, Peyreleau. C'est la région des *Causses* de Lozère. Elle comprend les vallées supérieures du Lot et du Tarn, et la vallée de la Jonte, gorges profondes dont le fond se situe entre 400 m (Le Rozier) et 900 m (Mende), les plateaux supérieurs atteignant 1.100 m. Ces véritables cañons constituent une zone privilégiée pour la nidification. Le territoire ainsi circonscrit exclut à l'ouest les hautes plaines de l'Aveyron, au nord et à l'est plus de la moitié des cantons de la Lozère — toutes régions où l'Aigle royal semble ne pas élire domicile. Mais elle exclut aussi une zone où cet oiseau habite certainement : la partie inférieure des Gorges du Tarn (de Peyreleau à Millau) et les Causses aveyronnais avec le vaste Larzac et la plus grande partie du Causse noir (dont la limite nord se trouve pourtant comprise dans notre prospection).

Notre travail comporta une enquête sur les oiseaux pris ou abattus au cours des dernières années ; un dénombrement

(1) Des Vautours ont été identifiés en 1950 ou 1951 au Cirque des Baumes (près La Malène), par M. Privat. Ces apparitions sont rares depuis 1920. Les Vautours étaient plus nombreux avant la première guerre mondiale, époque de la grande transhumance, et nichaient sans doute dans les falaises rocheuses du Tarn et de la Jonte.

des aires occupées ou non ; enfin, la recherche et le recouplement de tous renseignements utiles auprès des chasseurs et des paysans.

Sur les oiseaux eux-mêmes nous avons peu de chose à dire. Nombre d'Aiglons furent pris et tués depuis 1945, sans doute de quinze à vingt. L'envergure de l'un d'entre eux était de 2 m, 10 (fin juin 1947). Un oiseau — sans doute un jeune de passage — fut tué en septembre 1938 dans les Cévennes, près de Cassagnas. Son envergure était de 2 m, 12. Pour la seule année 1953, nous trouvons deux Aigles tués (à Florac et au Chassezac) et un autre pris au piège près de Sainte-Enimie : aucune mensuration. Trois ou quatre « Royaoux » naturalisés, en fort piteux état (dont un au musée de Mende), n'ont pu être étudiés convenablement. Nous-mêmes avons découvert, au début d'avril, le cadavre d'un Aigle royal qui ne semblait pas avoir été abattu par un chasseur. L'envergure était de 2 m, 20. Le squelette intact fut envoyé à M. J. Estanove, à Toulouse.

Nous présentons d'abord l'énumération des aires. Cet inventaire servira de base à une évaluation quantitative du peuplement. Puis nous livrons les renseignements d'ordre biologique qu'il fut possible de recueillir.

I. — INVENTAIRE DES AIRES

En règle générale, les Aigles de Lozère nichent sur les hautes falaises calcaires qui encadrent les vallées. Les parois sont verticales, voire surplombantes, et les à-pic peuvent atteindre une profondeur de 80 mètres. La plupart des aires sont inaccessibles ou ne pourraient être atteintes qu'au prix de grandes difficultés techniques (1). Deux nids seulement furent placés sur des arbres au cours des dix dernières années. Ils se trouvaient, cependant, dans les ruptures de pentes.

- 1) Vallée du Lot (en aval de Mende et de la vallée du Bramon).
— Quatre ou cinq aires inoccupées actuellement, soit :

Aire n° 1, de Maguel : Sur un rocher escarpé. Un Aiglon y fut capturé il y a quelques années.

(1) Il semble que l'Aigle place systématiquement son aire à bonne distance au-dessous des crêtes et qu'il évite l'exposition au midi.

Aire n° 2, de Balsièges : A mi-côte sur la rive gauche du Bramon. Plusieurs Aigles et Aiglons y furent tués ou pris. L'aire est inoccupée depuis 1949.

Aire n° 3, de Barjac : Sur une falaise, rive gauche du Lot. Les Aiglons auraient été dénichés il y a dix ou vingt ans. L'aire est signalée aujourd'hui comme inoccupée.

Aire n° 4, de Bramonas : Sur un rocher à flanc de montagne, rive gauche du Lot. Les Aiglons y furent plusieurs fois enlevés avant la dernière guerre. Les parents survolèrent une fois, longuement, le bâtiment de la Banque de France où les jeunes avaient été enfermés. L'aire est inhabitée depuis lors.

Aire n° 5, du Lion de Balsièges : Sur un pin.

D'après les renseignements recueillis, les aires de ce groupe, réparties sur une zone de 4 à 5 km de long, ne furent jamais utilisées que par un seul couple.

2) Vallée de l'Urugne (petit affluent du Lot au niveau de la Canourgue). — Cinq aires, dont une aire occupée en 1954, une aire (aujourd'hui détruite) sur un pin.

Aire n° 6 : Sur une haute falaise d'accès impossible (surplomb, descente exposée aux chutes de pierres), occupée en 1954.

Aire n° 7, du Mont Canil : Dans une anfractuosité profonde et mal déterminée, à mi-hauteur d'une longue falaise verticale qui coupe la montagne. Roche friable et surplombante. Les Aigles y nichent de temps à autre. C'est dans ce site qu'au début d'avril nous observâmes un beau couple évoluant devant les rochers et que nous découvrîmes une dépouille au pied des murailles.

Aire n° 8 : Une large excavation donne accès, par une véritable « cheminée » (verticale, -5 mètres), à un logement horizontal qui débouche vers l'extérieur et où nichent parfois les Aigles. L'aire fut incendiée il y a deux ans par un dénicheur.

Aire n° 9, du Malpas : Au flanc d'un piton rocheux. L'aire, aujourd'hui détruite, était posée sur une « vire » entre deux parois lisses. Les Aigles l'occupèrent en 1949 ou 1950. L'Aiglon était visible d'un rocher voisin (120 m), d'où on tenta de l'abattre à coups de fusil.

Aire n° 10, du Pin de Malpas : Sur la pente, face à la cheminée (donc rive gauche), sur un grand Pin ; occupée il y a quelques années, détruite aujourd'hui.

Les Aigles et Aiglons de ce groupe furent terriblement traqués et impitoyablement massacrés au cours des dix dernières années. Les frères X..., de Y..., affirment avec orgueil avoir tué, depuis la guerre, onze oiseaux, jeunes et adultes !

3) Gorges du Tarn. — Aires nombreuses. La liste suivante n'est sans doute pas exhaustive.

Aire n° 11 : Dans un cirque de hauts rochers. *Occupée en 1954*. Un oiseau fut aperçu dès le début d'avril 1954. L'aire fut occupée ce même printemps.

Aire n° 12 : Sur un rocher en pain de sucre, en bordure du Causse Méjean. Accès impossible (roche surplombante) : les Aiglons furent cependant dénichés il y a cinq ou six ans au moyen d'un fagot enflammé que l'on descendit au moyen d'une corde jusqu'à la hauteur du nid. L'aire aurait été occupée en 1954 (renseignement digne de foi).

Aire n° 13 : Dans un massif rocheux. *Occupée en 1954*.

Aire n° 14 : Sur une haute falaise. Des visiteurs, il y a de cela « beaucoup d'années », seraient parvenus jusqu'à l'aire. *Occupée en 1954*.

Une autre aire se trouverait dans la région de la Malène (zone marquée en pointillé). Le renseignement serait à contrôler.

4) Vallée de la Jonte (affluent du Tarn).

Aire n° 15, de Capela : Sur la rive droite de la Jonte, en bordure du Causse Méjean. Abandonnée depuis 1920-1925, époque à laquelle deux Aiglons y furent pris.

Aire n° 16, de Dargilan (Sourbettes) : Sur une falaise. Cette aire fut inventoriée en 1930 et 1932. On y découvrit des pièges au milieu d'ossements ; un Aiglon s'enfuit du nid. Elle *serait occupée chaque année*. Le fait n'a cependant pas été vérifié de façon absolument certaine en 1954.

Une autre aire se trouverait dans la *région de Truel*. Il semble que les Aigles soient relativement nombreux dans cette vallée de la Jonte.

5) Vallée du Tarnon (affluent du Tarn).

Aire n° 17, de Vernon (Salgas) : Sur une paroi. Habitée en 1952, et peut-être en 1953, inoccupée en 1954.

Certains indices (agneaux enlevés en 1953 et 1954) font soupçonner l'existence d'une *autre aire* qui serait située à proximité (un ou plusieurs kilomètres).

Les Aigles ont niché, autrefois, dans les *rochers de Rochefort*, au-dessus (et au S.-O.) de Florac.

II. — PEUPLEMENT ET BIOLOGIE

A) Peuplement.

De l'inventaire des aires tel qu'il vient d'être présenté, il ressort que les Aigles, il y a une vingtaine d'années, occupèrent simultanément huit régions. Aujourd'hui, au lieu de huit couples (chiffre qui représente sans doute un minimum), nous n'en trouvons plus que quatre à six. La *diminution*, sans être encore catastrophique, est donc certaine. Il est frappant que les aires ne se trouvent plus que dans des points d'accès très difficile ou impossible. On incline ainsi à penser que la diminution a bien pour cause la destruction par les hommes plutôt, par exemple, qu'une raréfaction des proies (1).

Compte tenu de quelques indices recueillis dans la région du Larzac, nous pouvons évaluer à une *demi-douzaine* (au grand maximum à une dizaine) le nombre des couples pour l'ensemble des Causses de l'Aveyron et de la Lozère. Nous avons déjà rappelé que l'Aigle royal semble ne pas nicher dans les Cévennes proprement dites (région de l'Aigoual par ex.) et, moins encore, sur les hauteurs de l'Aveyron.

B) Proies.

Il semble que les Aigles chassent rarement dans les vallées profondes. Ils trouvent sur les Causses nombre de lièvres et gibier à plumes. On remarque — et les renseignements concordent — qu'ils s'emparent fréquemment de renardeaux,

(1) Ne nous étonnons point de cet acharnement à détruire les grands rapaces. La raison en est très apparente. En effet, aux mobiles qui poussent habituellement l'homme à la destruction, tels que la gloriole, certaine « Schadenfreude », certain instinct de mort, s'ajoute depuis quelques années l'encouragement officiel : les Pouvoirs Publics distribuent des primes pour l'anéantissement de nos plus belles espèces d'oiseaux.

voire de blaireaux auxquels, dit-on, ils crèvent les yeux. Parmi les animaux domestiques, outre les enlèvements d'agneaux — mentionnés avec indignation par les paysans (1) — il faut noter les dindons pour lesquels l'Aigle éprouverait une prédilection... Nous n'y verrons, quant à nous, qu'une application de la loi du moindre effort. M. A..., de la commune de Chanac, affirme avoir « perdu » (c'est-à-dire laissé prendre), en sept mois de l'année 1954, quatorze dindes ! M. R..., de Mende, a trouvé dans les aires des pattes de poules domestiques et de corneilles.

C) Nidification.

1. — Il est très difficile de préciser les dates d'arrivée et de départ des couples, les dates de ponte et durée d'incubation. Les Aigles apparurent, cette année (1954), dans le courant de mars. La ponte ne semble avoir commencé qu'après le 5 avril. Sur les dates d'envol des Aiglons, nous sommes un peu mieux renseignés : un Aiglon s'échappa vers la fin de juillet de l'aire n° 6. Un autre, venant de l'aire n° 14, fut aperçu, volant avec ses parents, entre le 12 et le 15 juillet. Ces données, si elles ne sont pas trop erronées, conduiraient à n'admettre qu'une durée de deux mois au plus pour le séjour des poussins au nid.

2. — Aucune ponte, aucun élevage ne purent être étudiés. On signale l'envol d'un Aiglon de l'aire n° 14. Mais on mentionne : deux Aiglons nés en 1950 sur l'aire n° 5 du Lion de Balsièges (un Aiglon tomba à terre, l'autre se renversa sur l'aire) ; deux Aiglons pris il y a une trentaine d'années au nid n° 15, en présence de deux cents spectateurs. Des observateurs ont vu les adultes revenir de la chasse régulièrement vers 10 h. du matin. Ils plongeaient légèrement au-dessous de la hauteur de l'aire pour aborder celle-ci en vol montant. On entendait distinctement le « sifflement des poussins ».

3. — Des observations faites sur l'occupation des aires au cours des trente dernières années, une règle semble se dégager, qui vaut sans doute d'être notée : chaque fois que

(1) Ces accusations stéréotypées se réfèrent sans doute à un très petit nombre de victimes. Ne nous lançait-on pas à la tête dans chaque village : « Trois agneaux, oui Monsieur, trois agneaux ont été enlevés l'an dernier ! »

tous les occupants — adultes et jeunes — furent tués, l'aire resta, par la suite, inoccupée. C'est ainsi que l'aire n° 2 demeure abandonnée depuis le massacre général de 1949, œuvre d'une coalition de trois ou quatre chasseurs. Plus probants sont les cas de l'aire n° 4 et de l'aire n° 15 où les adultes furent pris au piège deux jours après la capture spectaculaire des Aiglons : il y aura bientôt trente ans que ces aires sont inhabitées. La chose s'explique-t-elle seulement par la raréfaction des oiseaux ? Ou bien faudrait-il comparer l'aire de l'Aigle à une sorte de patrimoine intransmissible en dehors de la famille ? C'est un fait que la capture des seuls Aiglons ne décourage pas les parents. Un Aiglon fut enlevé à l'aire n° 15 avant 1920 : l'aire fut néanmoins réoccupée peu de temps après.

4. — La nidification sur les arbres constitue certainement une rare exception, dans nos pays tout au moins (1). Nous avons signalé deux cas : celui du Grand Pin de Malpas (aire détruite par le dénicheur), et celui du Lion de Balsièges (Aiglons tués au nid).

Post-scriptum.

1. — Deux Aigles ont été vus, au début de septembre 1954, survolant l'aire n° 16, ce qui peut confirmer l'opinion très ferme des témoins touchant l'occupation de cette aire en 1954. Le 28 septembre deux Aigles, puis dans la soirée du même jour un Aigle, ont été vus sur le Causse Méjean, allant vers la région de cette aire ou en revenant.

2. — D'autre part, un Aigle Criard a été abattu le 25 septembre sur le même Causse Méjean : robe « presque noire », pastilles blanches en pointe « très marquées ». La mention d'une « collerette dorée » permet-elle de penser que l'oiseau pourrait être un petit Aigle Criard (*Aquila pomarinus*) en plumage juvénile ? Il nous fut malheureusement impossible d'examiner la dépouille.

(1) Elle est normale dans les forêts nordiques pour l'Aigle royal, nous l'avons nous-même observée en Laponie (comme sur les côtes boisées pour l'Aigle de mer ou Pygargue).